



LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. CS-
N° 02/2023
Page 1/2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, à 12h00, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE à la salle des commissions de la Mairie de Pennautier, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 10

Nombre de délégués présents ou représentés : 8

Date de convocation du Comité : 12 mai 2023

TITULAIRES PRESENTS :		
Messieurs	MÉNASSI Eric	Président du SMMAR
	MAGRO Christian	Syndicat Mixte Aude Centre
	DEMANGEOT François	Vice-président SMMAR - SIAH Fresquel
	JAMMES Michel	Vice-président SMMAR - Syndicat du Bassin Berre et Rieu
	HERNANDEZ André	Syndicat Mixte du Bassin Versant Orbieu-Jourres
	BARDIES Pierre	SIAH Haute Vallée de l'Aude
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

M François DEMANGEOT a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Bureau Syndical du 9 mars 2023

Vu le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 9 mars 2023 transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques.

Le procès-verbal est mis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 mars 2023 (joint en annexe).

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

